ASSOCIATION ART EN TERRE DE LOIRE
28, RUE DE BEAUREGARD
CUNAULT
49350 GENNES VAL DE LOIRE
Tél : 02 41 67 94 49 - couriel : artenterredeloire@gmail.com
site interne : http://artenterrede-loire.e-monsite.com

## **CONDITIONS DE VENTE**

## LES PRESTATIONS:

L'accueil des participants est fait sur les lieux du séjour.

L'hébergement, la restauration et certaines activités sont assurés sous camp bungalows de toile au camping de Gennes.

En cas de modification du programme, de date ou d'annulation du séjour du fait de l'association, le client aura possibilité d'annuler sans condition son inscription, ou d'accepter le nouveau programme ou dates proposées sans modification du prix préalable. L'association s'engage à assurer une qualité de prestation égale à celle initialement proposée.

L'association se réserve le droit d'aménager l'ordre des activités de plein air en fonction du temps.

Tout séjour interrompu ou activité non suivie du fait du participant ne pourra faire l'objet de dégrèvement, sauf raison de force majeure. Le prix inclut :

- -toutes les prestations du séjour du Lundi 10 H au samedi 14 H
- -la pension complète :
- les transports durant le séjour : activités et sorties ;
- -l'entrée des sites visités ;
- -le matériel pour activités :
- -L'encadrement d'un animateur culturel et des animateurs BAFA

Stage agréé Jeunesse et Sports

Le prix n'inclut pas : Le transport aller/retour domicile - lieu de stage.

### Assurances:

Une assurance responsabilité civile devra être justifiée afin de couvrir les dommages susceptibles de survenir pendant le séjour, du fait de la responsabilité de l'un des participants, en cas de perte et vol de bagages. Les effets personnels demeurent, durant toute la durée du séjour, sous la responsabilité du propriétaire. L'association est assurée concernant sa propre responsabilité notamment en ce qui concerne les activités proposées.

# RESERVATION:

La réservation devient ferme lorsque la fiche d'inscription a été retournée avec l'acompte représentant 30 % du prix du séjour, soit 150 € ; le solde de 330 € étant versé 1 mois avant le début du stage choisi.

En cas de désistement 30 jours et plus avant le début du séjour, les sommes versées sont remboursées, à l'exception d'un montant forfaitaire de 30 € par inscription,

de 29 à 21 jours 30 % du prix du séjour sera retenu

de 20 à 15 jours 60 % " '

de 14 à 8 jours 80 % " "

moins de 7 jours la totalité du prix sera retenu.

Les personnes inscrites, mais non présentes au début du séjour seront considérées comme participantes.

La prise en compte définitive de l'inscription ne pourra par ailleurs pas avoir lieu sans la production de l'autorisation parentale concernant la décharge en cas de problèmes médicaux, de la fiche sanitaire Jeunesse et sport obligatoire avec photocopie des vaccinations ,de l'attestation de 25 m natation et de la justification de l'assurance responsabilité civile .

#### N'OUBLIE PAS D'EMPORTER:

Marqué au nom du jeune



- des habits confortables que tu peux salir
- des vêtements chauds
- des vêtements de pluie (suivant prévisions)
- une gourde
- des bottes
- des chaussures fermées pour la marche et les activités
- un chapeau de soleil
- -de la crème solaire
- un maillot de bain -PAS DE CALEÇON
- un bonnet de bain OBLIGATOIRE
- un sac de couchage et ton oreiller
- des tongs pour les douches
- un nécessaire de toilette (serviette, gants ...)
- une serviette de table
- une trousse de crayons (couleurs, feutres)
- un bloc-note